Victoire ! L'appel à la prière ne retentit plus à Nice !

écrit par Christine Tasin | 17 mai 2020

.

Enfin ! Cela faisait deux semaines que le muezzin croyait que Nice était tombé dans son escarcelle… il était temps. Bravo et merci à Philippe Vardon qui a remué ciel et terre et… aux réseaux sociaux qui ont fait craquer Estrosi.

> *Le coup de gueule de Philippe Vardon contre les insoutenables appels à la prière quotidiens diffusés par la mosquée "La Conquête" de Nice.* [illegible] *pic.twitter.com/1RoGawMI0Z*
>
> *— Enigma (@enigma1931) May 15, 2020*

Cela en dit long du fonctionnement du maire de Nice, qui ne cède qu'au rapport de force. On comprend encore mieux pourquoi Nice est si bien équipée en mosquées et si islamisée…

Nous avons fait taire les islamistes : l'appel à la prière

ne retentit plus à Nice !

[Communiqué du 16 mai 2020]

L’appel à la prière islamique ne retentit plus à Nice, dans le quartier Roquebillière, comme c’était le cas depuis plus de 15 jours. J’ai pu constater moi-même sur place, hier soir, que la diffusion de cet appel imposé à tout le quartier par une puissante sonorisation avait cessé.

C’est une belle victoire face à cette provocation islamiste qui a duré bien trop longtemps.

Une victoire obtenue malgré l’incroyable omerta médiatique locale, à l’exception du site d’information régionale RivierActu et d’une très modeste brève dans Nice Matin.
Une victoire obtenue aussi malgré le silence assourdissant des élus niçois. Aucun des trois députés niçois, à commencer par le député de la circonscription Eric Ciotti, n’ont jugé nécessaire de réagir. La municipalité Estrosi n’a finalement réagi que jeudi, acculée par la pression des réseaux sociaux alors que les différentes vidéos des appels à la prière ont été visionnées près d’un million de fois.

Tentant de minimiser les faits, la municipalité Estrosi veut surtout s’exonérer de sa propre responsabilité : l’appel à la prière était lancé depuis la mosquée Al-Fath, mosquée affiliée aux islamistes de l’UOIF qu’ils hébergent dans des locaux municipaux depuis 2013 !

L’affaire est grave et ne peut pas s’arrêter là. On ne peut pas accepter que des locaux appartenant à la Ville de Nice, patrimoine commun de tous les Niçois donc, aient pu servir à une telle provocation. Si le maire actuel de Nice n’est pas capable de reconnaitre sa grave erreur et de casser lui-même ce bail le liant à la mosquée radicale, alors c’est le Préfet qui doit agir et fermer cette mosquée.

Philippe VARDON
Vice-président du groupe RN au Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d’Azur
Membre du Bureau national du RN